

AVIS PUBLIC

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ANNÉE 2025 DE LA MRC DE LA MITIS AINSI QUE DES TNO DE LA MITIS

Conformément à l'article 956 du Code municipal, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier trésorier de la susdite municipalité régionale de comté que :

À sa séance ordinaire du 27 novembre 2024, à 19 h 00, à la salle Léon-Gaudreault de la MRC de La Mitis, située au 1534, boul. Jacques-Cartier, les prévisions budgétaires de l'année 2025 de la MRC de La Mitis ainsi que des TNO de La Mitis seront soumises pour adoption au Conseil de la MRC de La Mitis

DONNÉ À MONT-JOLI CE 13^e JOUR DE NOVEMBRE 2024.

Marcel Moreau
Directeur général et greffier trésorier